



Carnaval à la Halte Garderie



Retour sur le discours des Vœux



La jeunesse, une priorité de la municipalité



La suppression du PN7



Bienvenue aux tableaux numériques



sommaire

En ville..... PAGES 5 à 11

- Retour sur le discours des vœux
- L'Espace des Résédas, une mise au point nécessaire pour l'avenir
- La jeunesse, une priorité de la municipalité
- Les échos du Débat d'orientation budgétaire
- La suppression du passage à niveau n°7 sur les rails
- Le comité consultatif des finances
- Réunion du groupe de réflexion "Lieux de culte"
- Vernouillet sélectionnée pour la mise en place du projet LEADER
- Journée de la courtoisie
- Des Tableaux Numériques Interactifs bien réels !
- Ça s'est passé au collège

En Images PAGES 12 à 13

- Les gags du Manga !
- Expo Manga
- Véronique Sanson, scène comble !
- Le carnaval de la Halte Garderie
- Repasse-moi le sel !
- Pénélope
- Futsal

Vie pratique..... PAGE 14

- Secours Catholique
- Le "Bon vacances" de la Cafy
- Du nouveau à la bibliothèque de l'Amicale Laïque !
- Un geste d'entraide avec l'Amicale des Anciens Combattants de Vernouillet
- Numéro vert nutrition
- Allocation énergie 2009
- Permanences du centre des impôts de Poissy
- Gymsanté
- Sacs pour les déchets végétaux

Démocratie..... PAGE 15

Directeur de la publication

Michaël CINALLI
Marie-Hélène LOPEZ JOLLIVET
courriel : maire@mairie-vernouillet.fr

Rédacteur en chef

Service communication - Tél. : 01 39 71 50 65
courriel : communication@mairie-vernouillet.fr

Articles

Service communication, les élus, les services municipaux, les associations

Photos

Service communication

Publicité

Christian Tétard - Tél. 06 14 84 27 10

Conception, réalisation

Agence Rouge Vif - Tél. 01 39 38 22 77

Impression

Espace Quadri - ZAC de la Grosse-Pierre
78540 Vernouillet - Tél. 01 39 28 98 01



Chères Vernolitaïnes, chers Vernolitains,

Inutile de se le cacher, ce début d'année 2009 ne se présente pas sous les meilleurs augures. Qu'est-ce qu'un augure ? C'est un présage de bonne ou moins bonne nouvelle.

Il faut bien constater qu'aujourd'hui les nouvelles annoncées et les présages ne sont pas bons. Les recettes diminuent déjà, comme la Dotation globale de fonctionnement attribuée par l'État. Les autres dotations, dont les chiffres seront eux bientôt annoncés, seront de la même veine.

Enfin, la récente annonce de la suppression de la taxe professionnelle par le Président de la République, prise sans concertation, porte un véritable coup de semonce aux budgets de toutes les collectivités françaises. Pour Vernouillet, la taxe professionnelle représente une recette d'1 million d'euros, à peu près 10% du budget de la ville. Comment compenser cette perte importante sur le prochain budget 2010 ?

Certains estiment qu'il faut supprimer des services. Mais lesquels ai-je envie de leur demander ? Doit-on supprimer des lignes de bus ? La garde des enfants ? Diminuer les aides du CCAS ? Ou réduire les travaux de voirie ?

Ce n'est pas mon objectif. Avec l'équipe municipale, nous sommes décidés à maintenir l'ensemble des services pour lesquels vous nous avez élus. En cette période de crise, j'estime qu'il est justement de notre responsabilité d'apporter les services nécessaires aux Vernolitains, tout en rationalisant notre budget, en traquant les dépenses et en réalisant des économies. C'est ce que nous faisons au quotidien.

Si l'État se désengage, ce n'est pas ma volonté pour Vernouillet. Le service public ne doit pas être réduit à son strict minimum. Quand les temps sont durs, il faut au contraire se serrer les coudes et ne pas se recroqueviller sur soi-même. Certains souhaitent se replier, pas nous.

Nous voulons être présents, continuer à soutenir les projets et actions de la commune et faire bénéficier les Vernolitains d'un service public actif et acteur de la vie locale.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre magazine,

Marie-Hélène LOPEZ JOLLIVET

Maire de Vernouillet

Les verres Krys optiques

En Progressif

Krys

Vous allez
vous aimer

Les verres Krys optiques

En Unifocal

Krys)Prim

Organique 1.5
• Durcis
• Antireflets

290€
LES DEUX VERRES

Krys)Prim

Organique 1.53
• Durcis
• Amincis

90€
LES DEUX VERRES

TRANSPARENCE SUR LES VERRES...

Krys vous propose une nouvelle gamme de verres à prix tout compris.

Demandez conseil à votre opticien.

Deux magasins pour vous servir

DÉTRÉ OPTICIEN

36, boulevard André Malraux
78480 Verneuil-sur-Seine
Tél. : 01 39 71 80 71

LAURENS OPTICIEN

Centre Cial du Val de Seine
78540 Vernouillet
Tél. : 01 39 65 89 81



Horaires d'ouverture

lundi au jeudi
8^H45 à 20^H

Vendredi nocturne
8^H45 à 21^H

Samedi
8^H45 à 20^H

Rue de la Grosse Pierre - VERNOUILLET
Tél. : 01 39 65 78 00



Retour sur le discours des vœux

Le 6 janvier dernier s'est tenue la cérémonie des vœux dans la salle de l'Amandier. Cette rencontre festive permet de rassembler des acteurs de notre commune : associatifs, chefs d'entreprise, Vernolitaïns engagés, élus etc.

Mais, et c'est sans doute le plus important, cette cérémonie a également été l'occasion pour Mme Lopez Jollivet de dresser un bilan et une feuille de route pour l'année 2009. Faire le point, définir des orientations, annoncer bonnes ou mauvaises nouvelles, c'est l'objectif du discours de Mme le maire prononcé lors des vœux, et que nous vous proposons de découvrir, ou re-découvrir, à travers ses grandes lignes.

Un bilan de mandat riche de réalisations

Depuis 2005, de nombreux chantiers ont abouti :

- La rénovation du centre social
- L'aménagement des places du centre-ville
- La rénovation de votre mairie pour vous offrir une meilleure qualité de services
- Les travaux de rénovation de la bibliothèque municipale
- La création de la Cyberbase qui accueille des Vernolitaïns de tous les âges
- La mise en place du tri sélectif sur l'ensemble de la ville
- D'importants travaux d'assainissement tant attendus sur le hameau de Brézolles
- La mise en place de la passerelle "étude-accueil périscolaire" qui connaît toujours un fort succès
- Des travaux importants dans les écoles ont été réalisés pour 1 million d'euros en deux ans.
- La réalisation de l'audit sur l'accessibilité des équipements publics et de la voirie aux personnes handicapées
- Et enfin la mise en place des comités de quartier

Des exemples de réalisation depuis la réélection du 9 mars 2007 :

- La Zone agricole protégée est désormais officiellement créée dans le but de maintenir notre cadre de vie et notre environnement en les protégeant de l'urbanisation massive.
- L'Agenda 21 est désormais lancé avec la constitution des groupes de réflexion
- Des projets de réfection de terrains et bâtiments sportifs sont lancés, l'étude sur la création de pistes cyclables est actuellement en cours...
- "L'école municipale des sports" créée il y a à peine 6 mois bat son plein en offrant aux plus jeunes la découverte de différents sports

Un contexte immobilier national qui n'épargne pas notre commune

- Le projet immobilier de la ZAC des Sentes est actuellement mis en attente, subissant les secousses de la crise immobilière actuelle. L'ensemble du projet est ficelé, mais le constructeur a décidé de soumettre sa décision définitive à un nombre de promesses d'achat bien défini. Concrètement, le projet sera bien réalisé car le constructeur a déjà engagé des sommes importantes mais la mise en chantier peut en revanche être retardée. Cet éco-quartier aux normes environnementales pointues, mêlant accès à la propriété et logement locatif social est un formidable projet pour lequel il faut garder confiance.
- La conséquence directe de cet ajournement touche la construction de la nouvelle école maternelle en centre-ville qui répondait à la venue de nouveaux habitants. Les budgets de financement de l'école sont liés au projet immobilier de la ZAC. Il est donc raisonnable de modifier le calendrier de lancement de construction de la nouvelle école.

Des projets qui se concrétisent :

- le centre commercial Val de Seine 2 fait l'objet de plans quasiment définitifs. Il bénéficie aujourd'hui d'un avis favorable de la plupart des acteurs concernés et son adoption se rapproche de plus en plus. Le passage en commission départementale se fera avant la fin de cette année.
- Le projet immobilier Cœur de Ville, qui harmonise habitation et commerce, suit son avancée normale, un projet bien mené et nécessaire à la dynamisation de notre commune et du centre-ville.
- Autre projet qui verra le jour en 2009 : l'extension et la modernisation de l'usine d'eau potable par l'intermédiaire du SIEAVV, le syndicat des eaux, dont Vernouillet a pris la présidence. L'objectif étant d'améliorer durablement la qualité de l'eau.

Mme Lopez Jollivet : "Se pose donc la question des services à la population qui sont mis en place par la commune. Pour maintenir la même qualité de services, des recettes supplémentaires vont devoir être trouvées. C'est la réflexion qui m'anime depuis plusieurs semaines, ainsi que M. Pinto, les adjoints et les conseillers municipaux :

Nous sommes aujourd'hui confrontés à un choix difficile que nous impose indirectement l'Etat : assumer pleinement le rôle et la vocation du service public ou bien cantonner les collectivités aux fonctions obligatoires sans vision éducative, sociale ni même économique ?

Si des économies sont toujours réalisables, je veux vous affirmer que je préfère assumer pleinement la mission et la vocation d'un service public actif, présent et volontaire. Des recettes devront être trouvées pour pallier à des carences de financement et nous les trouverons."

L'Espace des Résédas, une mise au point nécessaire pour l'avenir

Voici le nouveau nom de l'ancien centre socioculturel de Vernouillet. Une nouvelle identité qui permet de marquer symboliquement le changement d'administration de cette structure.

La fin d'année 2008 aura été particulièrement difficile pour le centre socioculturel de Vernouillet : outre les dégradations subies en décembre, le gestionnaire a décidé de mettre fin à son contrat.

L'état des lieux

- Les dégradations. Dans la nuit du 15 au 16 décembre, un incendie criminel a gravement endommagé les locaux de la ludothèque et détruit les jeux. Résultat, un coût très important pour les travaux et le renouvellement des jeux. Provisoirement, la ludothèque a rouvert ses portes aux enfants à l'annexe du Clos-des-Vignes (près de la mairie).

Plus tard, le 28 décembre, des individus se sont introduits dans le centre et ont vandalisé différents bureaux et salles de permanence.

- La fermeture. Provisoire et décidée à contrecœur, elle a fait suite à la volonté du gestionnaire de mettre un terme anticipé à son contrat. Il n'a pas su ou pas pu mettre en œuvre les moyens nécessaires au respect de ses obligations contractuelles vis-à-vis de la commune et de ses habitants.

L'Espace des Résédas aujourd'hui

Structure essentielle à la vie de la commune, l'avenir de l'espace est garanti par la Ville.

- Ce qui a changé. L'administration de l'espace des Résédas est désormais assurée par la Ville, avec une participation accrue des associations et des habitants concernés.

Qui a pu croire que la municipalité voulait fermer la structure ? Vernouillet aurait-elle engagé 700 000 euros de travaux, dont une grande partie financée par la Région Ile-de France, pour la rénovation des locaux sans assurer l'avenir de son utilisation ?

- Le personnel. Suite au licenciement de l'ensemble du personnel par l'ancien gestionnaire, le maire a reçu individuellement chacun des employés de la structure pour faire le point sur leur devenir au sein du nouvel espace. Il en ressort que trois des cinq employés concernés ont aujourd'hui retrouvé un emploi au sein des services municipaux.

L'avenir de la structure

Beaucoup de choses ont été dites, mêlant affirmations injustifiées et insinuations malveillantes, et ce malgré les communiqués et déclarations nombreuses de la municipalité. Le temps est venu pour l'apaisement, et la construction d'un projet social fort pour l'Espace des Résédas ainsi que sur l'ensemble de la ville, un projet attendu mais retardé par tous les événements de la fin d'année 2008.

Il s'établira autour de lignes fortes, que l'Espace des Résédas symbolisera : l'éducation à la citoyenneté par les valeurs républicaines et laïques, le développement de la mixité sociale, l'animation du lien social, l'insertion professionnelle et l'emploi.

Une équipe est aujourd'hui présente dans l'Espace. Les permanences de la CAF, du juriste ou de l'écrivain public ont été réintégrées avec de nouveaux horaires, les études et la réussite éducative vont également reprendre, de nouvelles activités se déroulent tous les mercredis...

L'Espace des Résédas est aujourd'hui en reconstruction. La municipalité assure la gestion de la structure, mais c'est avec les habitants, les associations et tous les partenaires que l'Espace va pouvoir se développer. Tous les acteurs concernés doivent répondre présents afin d'élaborer et construire un lieu d'ouverture à la Ville, porteur d'innovation et de mixité, où chaque Vernolite pourra se retrouver.

A G E N D A			2 0 0 9		
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
Matin	Matin	Matin	Matin	Matin	Matin
Gymnastique CAF Atelier socio-linguistique	Atelier socio-linguistique	Chant Ecrivain public Peinture	Atelier socio-linguistique	Gymnastique CAF Atelier socio-linguistique	Cours d'arabe littéraire
Après-Midi	Après-Midi	Après-Midi	Après-Midi	Après-Midi	Après-Midi
CAF Ecrivain public Réussite éducative Etude des collégiens	Juriste Ecrivain public Réussite éducative Etude des collégiens	Dance Kuduro Méditation familiale Ecrivain public Chant Hip Hop	Atelier couture Psychologue Ecrivain public Réussite éducative Etude des collégiens	Activités séniors Psychologue Ecrivain public Réussite éducative Etude des collégiens	Penser à aller à la Cyberbase ! Horaires d'ouverture : de 14h à 18h30.
NOTES ■ Activités pour adultes ■ Permanences ■ Activités pour les enfants ■ Réussite éducative ■ Activités pour les jeunes ■ Etude des collégiens					
PENSE-BÊTE Ne pas hésiter à contacter les numéros suivants pour tout renseignement ! 01 39 71 56 00 01 39 71 56 13					

La jeunesse, une priorité de la municipalité

La création d'un véritable service jeunesse au sein de la Ville est une volonté forte de la municipalité. Il s'inscrit dans le projet éducatif global, existant déjà pour l'enfance mais plus restreint pour la jeunesse. Il est la continuité logique de ce projet qui regroupe déjà le Passeport culturel ou encore l'École municipale des sports.

Le service jeunesse veut offrir des activités éducatives et culturelles aux jeunes, complétant ainsi leur enrichissement personnel. Il s'agit en outre de lier une réalité économique dans laquelle les parents travaillent, avec des activités de développement et d'ouverture.

Une équipe

Si les enfants jusqu'à 10 ans bénéficiaient déjà d'un service très performant au sein de la Maison de l'enfance, l'offre pour la jeunesse était plus restreinte. Désormais, un service à part entière est tourné vers les 11/17 ans, pour les activités se déroulant hors du temps scolaire. Trois animateurs : Djémilla Sidibé, Salem Cherchour et Thierry Lewis, forment l'équipe jeunesse dont les activités sont aujourd'hui concentrées sur les mercredis et les vacances scolaires. À chaque animateur sa spécialité, Djémilla le chant ou Thierry le sport... Les plages horaires seront amenées à évoluer, afin d'offrir un accueil plus large.

Pour tous les jeunes

L'objectif de ce service n'est pas de proposer un simple lieu d'occupation des jeunes pendant que les adultes travaillent, même si c'est une question d'importance pour de nombreux parents. Mais l'action envers la jeunesse s'inscrit volontairement dans le projet éducatif global de la Ville, dans lequel les activités pour l'enfance étaient déjà présentes. La volonté principale de ce projet est de répondre au nécessaire besoin d'échanges et de mixité entre les jeunes de la commune et de permettre la découverte d'activités enrichissantes et variées. Respecter sa jeunesse, favoriser son bien-être et travailler avec elle, c'est avant tout tenter de préparer au mieux leur avenir.



Le 28 janvier dernier avait lieu la journée portes ouvertes de présentation des activités jeunesse à l'Espace des Résédas. L'occasion de rencontrer les animateurs, de s'inscrire aux activités et de se mettre directement dans le bain avec ateliers chant ou danse !



Les activités jeunesse sont divisées en deux "parties". Les mercredis après-midi seront tournés principalement vers le sport, les activités artistiques comme le chant ou la danse, et un accueil libre à l'Espace des Résédas, autour de jeux de société ou d'activités en groupe... Les vacances scolaires comprendront également ces activités mais avec en supplément des sorties culturelles, des activités plus spécifiques comme de la vidéo et toujours un accueil au sein de l'Espace.

Dans toute la ville

"Des activités dans tous les quartiers pour les jeunes de tous les quartiers", c'est l'objectif que se sont fixés nos trois animateurs. En effet, le but n'est pas de cantonner les activités jeunesse dans un seul endroit, mais de les diversifier progressivement dans toute la ville. La recherche d'un local destiné à l'accueil des jeunes est en cours. Pour l'instant, les lieux de rencontre se mélangent aujourd'hui entre l'Espace des Résédas, le gymnase de l'Amandier et la Maison des Buissons. Les activités présentées sont diversifiées pour permettre au maximum de jeunes de trouver leur bonheur.

La mixité est le maître mot du service jeunesse : mixité des jeunes, des lieux et des activités... pour le plus grand bonheur des parents !

L'accueil des jeunes adultes est renforcé

Le Point Information Jeunesse (PIJ) s'est délocalisé au Parc depuis le mois de septembre dernier. Salem Cherchour est venu prêter main forte à Rémy Truc depuis le début de l'année, permettant ainsi d'étendre les horaires d'accueil :

Lundi, mardi, mercredi : 10h-13h et 14h-18h

Jeudi : 10h-13h et 14h-19h

Vendredi : 10h-13h et 14h-20h

Parallèlement au développement du service jeunesse, la municipalité souhaite également étendre l'offre en direction des jeunes adultes, de 16 à 25 ans. La situation économique actuelle et le chômage qui augmente ne peuvent que tristement conforter la nécessité de mettre en place des actions de prévention, d'accompagnement et d'insertion professionnelle. Ouvert aux jeunes adultes de toute la commune, le PIJ est le lieu de convergence des différents acteurs de terrains chargés de favoriser l'insertion économique, le partage de compétences et de savoirs.

Les échos du Débat d'orientation budgétaire

Le 26 janvier, lors de la réunion du conseil municipal, les élus étaient invités à travailler sur le débat d'orientation budgétaire (DOB). Un exercice important, car il permet de dégager les perspectives qui conduiront à la construction du budget de la commune.

Depuis quelques mois, notre monde subit une crise économique et financière sans précédent : prévisions de croissance au plus bas, réduction massive des investissements, accroissement du chômage, institutions bancaires et financières et marché de l'immobilier en grandes difficultés...

Du mondial au local

Cette situation a de graves répercussions sur les collectivités locales avec notamment une baisse de leurs ressources. La crise plus particulière du marché de l'immobilier entraîne de plus l'annulation ou le report de certains projets de développement et donc de subventions et dotations liées à ces projets.

Plus spécifiquement, pour Vernouillet, on peut estimer que les recettes de la commune seront en baisse de 650 000 euros, soit 5,2% du total. Deux exemples, on estime actuellement la baisse de la dotation de la solidarité de la région Ile-de-France et du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle à plus de 500 000 euros.

Pour pallier ce "manque à gagner", il n'y a finalement, comme pour un foyer, que peu de solutions : diminution des dépenses, recours à l'emprunt ou augmentation des recettes.

Trouver une solution adaptée

Les élus travaillent sur une solution mixte :

- **Réaliser des économies sans réduction des services offerts à la population.** Un exemple d'économies : la fermeture de la déchetterie et le transfert de la gestion des déchets à Azalys permet d'économiser plus de 80 000 euros pour l'année 2009. De plus, le personnel de la déchetterie a été réaffecté à d'autres tâches au sein des services.

La volonté de maintenir les services est claire pour les élus de la majorité municipale : serait-il raisonnable de réduire l'offre et la qualité de service dans une période où la solidarité est une nécessité ?

- **Augmentation des ressources par un recours mesuré à l'impôt,** sans augmentation supplémentaire des services municipaux. Pour rappel, notre commune a des taux d'imposition inférieurs à la moyenne de villes comparables ou proches de notre commune.

Malgré la crise, les priorités de la municipalité restent les mêmes : les solidarités et le social, l'enfance, le scolaire ainsi que l'entretien de la ville. Ce n'est pas une période facile, mais les élus restent à votre écoute pour répondre au mieux à vos attentes.



Mise au point administrative

Le DOB donne lieu à des débats lors du conseil municipal entre majorité et opposition municipales, débats qui se justifient par le principe d'autonomie des collectivités locales.

Cependant, en cette période de doute où l'intérêt commun doit primer, il est nécessaire de faire une mise au point administrative quant à certaines déclarations ou rumeurs qui circulent dans notre commune. Ceci afin d'avoir un travail constructif et éclairé, bénéfique à tous les Vernolitaïns.

"La Ville va être mise sous tutelle" est une rumeur que l'on peut entendre. La mise sous tutelle d'une ville par l'État est une décision administrative grave qui sanctionne une situation financière dont la commune seule ne peut se sortir (surendettement, incapacité à se financer, budget en déséquilibre...). **Vernouillet n'est vraiment pas dans une telle situation !** Dans un récent rapport, la trésorerie générale de Triel-sur-Seine, qui suit les comptes de la ville, rappelle notamment que la commune équilibre son budget avec des taux d'imposition inférieurs à la moyenne constatée et que son endettement est inférieur au "seuil de fragilité" (qui pourrait donc mettre en péril ses finances).

L'opposition municipale condamne "la recherche effrénée de subventions". Il est nécessaire de rappeler que la Ville n'invente pas de projet en fonction de subventions éventuellement disponibles... c'est bien le projet qui implique la demande de subvention. C'est une simple règle légale.

Les élus de l'opposition reprochent également "la gestion des finances qui consistait à dépenser à l'euro près et dans la précipitation, tout euro reçu des diverses subventions. Cette gestion irresponsable doit cesser". Il s'agit tout simplement d'une obligation. Quand l'État, la Région ou le Département subventionnent une opération, ils attendent que la somme reçue soit utilisée à cette seule fin. Là encore c'est le cadre légal d'utilisation d'une subvention. Dans le cas contraire, ce serait tout simplement un détournement d'argent public.

Enfin, les élus de l'opposition au conseil municipal ont déclaré "Et, pour le folklore, l'attribution de quelques 60 téléphones portables". Il est nécessaire de rétablir le bon chiffre, qui avait pourtant déjà été communiqué aux conseillers municipaux : 31 lignes mobiles sont actuellement attribuées, essentiellement aux chefs de service, aux employés d'astreinte, aux responsables techniques qui travaillent en extérieur... Leur attribution correspond seulement aux nécessités du service.

La suppression du passage à niveau n°7 sur les rails

C'est une très bonne nouvelle qui a été annoncée au conseil municipal du 26 janvier dernier : la suppression du PN7 ne devrait rien coûter à la commune, hormis les aménagements de voirie logiquement à la charge de la commune.

En octobre 2007, le conseil municipal avait adopté une délibération portant sur l'étude de faisabilité de la suppression du passage à niveau n°7. Cette étude financée par Réseaux Ferrés de France (RFF), la Région Ile-de-France et la commune visait à définir les aménagements nécessaires pour supprimer le PN7, considéré par RFF comme un passage préoccupant. En effet au vu de la fréquentation ferroviaire et de la configuration du site, la sécurité n'est pas totalement assurée sur ce passage. Mais si le principe de la suppression était acquis pour la municipalité, le financement de cette réalisation restait en suspens : 600 000 euros à la charge de la commune. Malgré la volonté de supprimer ce passage, cette somme restait un problème pour la Ville.

Le bout du tunnel

Après de nombreuses rencontres avec la Région Ile-de-France et RFF, guidées par le conseiller municipal Dominique Valéry, la question du financement a été tranchée. La suppression du passage à niveau sera entièrement financée par la Région (à hauteur de 75%) et RFF, la Ville n'aura rien à déboursier. Les charges que Vernouillet devra supporter concerneront les aménagements de voirie alentours, du ressort de la commune.

Le comité consultatif des finances

Le 9 février dernier a eu lieu le premier comité consultatif des finances. Le maire, Marie-Hélène Lopez Jollivet, présidait la séance à laquelle 8 personnes ont assisté.

La situation économique mondiale a été évoquée afin de mieux appréhender les enjeux municipaux. En effet, la diminution, voire la disparition, de certaines subventions met les collectivités territoriales dans un équilibre budgétaire précaire.

Si des questions sur les réductions d'effectif, et donc de services aux citoyens, ont été amenées, le maire a souhaité réaffirmer aux Vernolitaïns que la notion de « service public » ne pouvait être lésée pour cause de désengagement de l'État et que la municipalité mettrait tout en œuvre pour préserver l'ensemble des services proposés aux Vernolitaïns (garderie, accueil périscolaire, passerelle, etc.). Monsieur Pinto, 1er adjoint au maire en charge des finances et des nouvelles technologies, a mis en exergue le fait que la mairie mettait en œuvre une politique des ressources humaines pertinente en optimisant au mieux la polyvalence des agents, les départs à la retraite, etc.

Cette première réunion du comité consultatif des finances est l'occasion pour les Vernolitaïns participant d'échanger avec les élus, ce qui était impossible auparavant sauf à être conseiller municipal ! Vous pourrez bientôt retrouver sur le site de la Ville www.mairie-vernouillet.fr les comptes rendus des comités qui se sont déroulés, comme par exemple ceux de l'enfance et du scolaire.

Les riverains associés au choix du projet

C'est donc une avancée très importante qui a été annoncée lors du conseil municipal. À cette occasion, RFF a présenté différents projets de passages souterrains, mêlant ou non des axes de circulation douce, accès piétons aériens ou souterrains... Ces projets feront l'objet d'une prochaine concertation avec les riverains qui seront fortement impliqués dans la décision finale. C'est donc une bonne nouvelle qui a été annoncée pour la sécurité de tous les Vernolitaïns. Et une nouvelle qui prouve que la recherche de partenariats et de subventions est nécessaire pour monter des projets d'envergure



Réunion du groupe de réflexion "Lieux de culte"

Le 22 janvier dernier a eu lieu la première réunion du groupe de réflexion sur les lieux de culte. Ce groupe de réflexion est né du fait que la ville était saisie de demandes de lieux de cultes. La municipalité a alors décidé que ces questions, liées à l'urbanisme, devaient être traitées dans la plus grande transparence.

C'est ainsi que, dans un esprit laïc et républicain, les représentants des religions juive, musulmane et catholique étaient présents aux côtés de 6 élus. Monsieur Rovillé, adjoint au maire en charge de l'aménagement et du développement du territoire, présidait cette première séance à laquelle l'opposition n'était pas présente, ayant refusé d'y siéger.

La réunion a permis de reposer les principes républicains auxquels tous les participants sont attachés mais aussi de discuter des différents projets de chacune des religions représentées.

Ceux-ci concernent principalement la construction d'un centre culturel/cultuel, projet exposé par Zacaria Lahcine, et celle d'une nouvelle église, projet exposé par Bruno Steuf.

Les discussions ont mis en exergue les contraintes d'urbanisme, mais ont permis de faire un point sur les étapes à franchir pour continuer l'étude de ces projets.

Une prochaine réunion devrait avoir lieu aux alentours de mi-mars.

Vernouillet sélectionnée pour la mise en place du projet LEADER

Le programme LEADER est un programme de niveau européen concernant 140 territoires ruraux en France. Composé d'associations et d'organismes européens de coopération et de financement, le programme a pour objectif de soutenir sur la période 2007-2013 une stratégie de développement des zones rurales dans les pays membres de l'Union Européenne. IL est mis en place dans les territoires prestataires, dont la valeur est validée par un comité de sélection, par un Groupe d'Action Local (GAL).

Lors de la première assemblée générale le mardi 10 Février dernier à Mantes-la-Jolie, Mme Lopez Jollivet a été élue présidente du GAL Seine Aval nouvellement formé. Vernouillet a toujours été un moteur de réalisations en terme de développement durable, avec par exemple la création de la Zone Agricole Protégée.

Le GAL est géré sous la forme d'une association, l'ADADSA (Association pour un Développement Agricole Durable en Seine Aval) composée de collectivités locales et d'intervenants extérieurs (associations, entreprises, agriculteurs...). Ses objectifs sont entre autres de resserrer les liens ville-campagne et de valoriser les ressources locales, notamment par le développement des agro-ressources, la valorisation des produits agricoles locaux et le tourisme, avec toujours le développement durable en fil conducteur.

L'ADADSA va donc mettre en place des projets locaux d'agriculture périurbaine dans les communes de Seine aval avec le financement des fonds européens. C'est une opportunité pour les communes, et donc Vernouillet, de voir

ces projets de développement durable se concrétiser, mais également d'avoir une reconnaissance importante du travail effectué au niveau européen.

Le budget moyen constaté d'un GAL est de 3,4 millions d'euros dont une aide communautaire de 1,5 millions d'euros. Le GAL déterminera les actions à mener lors des prochaines réunions.

LA CRÉATION DU GAL, CONFORTÉE PAR LE RÉCENT RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES ET LE BILAN DES INTERCOMMUNALITÉS

Monsieur Hubert Falco, secrétaire d'État chargé du développement du territoire : "De ce point de vue, la période 2007-2013 présente des améliorations notables par rapport à la programmation précédente (ainsi, le périmètre des Groupes d'action locale Leader correspond désormais dans la grande majorité des cas à celui des pays ou des parcs naturels régionaux, ce qui n'était pas le cas auparavant et obligeait à créer des associations supports distinctes). Pour conclure, je rejoins l'analyse globale de la Cour, à cet égard qui appelle de ses vœux la clarification des échelles locales d'intervention. J'ai pu à cet égard exprimer mon souhait, dans les diverses instances qui réfléchissent aujourd'hui à la réforme de nos institutions, que des intercommunalités de projets, organisées à l'échelle de bassins de vie, et dotées de SCOT ambitieux, puissent constituer la maille d'action pour nos politiques d'aménagement du territoire."



Journée de la courtoisie

Le 26 mars prochain aura lieu la 10e journée de la courtoisie sur la route. Cette campagne de prévention des comportements au volant a une envergure européenne et c'est donc avec une grande détermination que monsieur Gourmelen, conseiller municipal délégué à la sécurité, a souhaité mettre en place une série d'actions et ce, en partenariat avec les écoles de la ville et la police municipale.

Ainsi, durant toute cette journée, de jeunes Vernolitaïns accompagnés de policiers municipaux sensibiliseront les automobilistes via la distribution de tracts, autocollants, charte de la bonne conduite au volant, etc.

Grâce à ces campagnes répétées et à celles et ceux qui y participent, l'information, la sensibilisation et la prévention des conduites à risques sont inscrites dans les mœurs.

Néanmoins, il n'est pas nécessaire d'attendre le 26 mars pour être courtois et "zen" au volant... pourquoi ne pas commencer dès aujourd'hui ?



Les gags du Manga !

Deux mercredis de suite, de jeunes Vernolitaïns ont appris les rudiments du dessin manga afin de reproduire leurs personnages préférés.



Expo Manga

Du premier croquis jusqu'aux plus grandes réalisations, toute l'histoire du manga a fait l'objet d'une exposition riche et ludique à la mairie, pour le plus grand bonheur des jeunes... et des moins jeunes.



Véronique Sanson, Scène comble !

Plusieurs centaines de personnes sont venues écouter et applaudir Véronique Sanson à La Scène. Encore un succès commun de la Scène et de la Ville de Vernouillet ! Notre voisine Trielloise a même fait déplacer des Bordelais et des Bourguignons !



Le carnaval de la Halte Garderie

Petits et grands ont revêtu leurs habits bigarrés pour un après-midi carnaval festif. Winnie l'ourson, fées, princes et clowns ont amené rires et sourires à la Maison de l'Enfance.





35 Tonnes de sel ont été répandues sur la commune, lors du coup de froid du mois de janvier. Merci aux agents techniques qui ont peu dormi pendant cette semaine polaire !

Repasse-moi le sel !

Quel hiver ! Neige, vent, verglas... toute la commune était vêtue de blanc. Les agents des services techniques ont eu fort à faire pour sécuriser le plus rapidement possible les rues.



Pénélope

Les petits Vernolitaïns ont pu découvrir un pan de la mythologie grecque grâce au spectacle Pénélope, à la Maison des Buissons.



Futsal

Dimanche 8 Février s'est déroulé au gymnase Dieuleveult, le tournoi inter-district féminin de futsal, en collaboration avec le district de football des Yvelines.

Devant une foule venue des quatre départements participant à cet événement, ces jeunes footballeuses nous ont proposé un tournoi de grande qualité, avec des matchs spectaculaires et à rebondissements.

Le classement final de ce tournoi est le suivant :

- 1^{er} : L'équipe 1 de l'Essonne
- 2^e : L'équipe 1 des Hauts de Seine
- 3^e : L'équipe 2 de l'Essonne
- 4^e : L'équipe 2 des Hauts de Seine
- 5^e : L'équipe 1 du Val d'Oise
- 6^e : L'équipe 1 des Yvelines
- 7^e : L'équipe 2 des Yvelines
- 8^e : L'équipe 2 du Val d'Oise

Prochain rendez-vous de futsal, le vendredi 27 février avec le tournoi des institutions. Spectacle garanti !



Secours Catholique

Venez partager un moment de convivialité le samedi 16 mai de 9h à 18h.

Rendez-vous au 1 rue Delapierre, au Presbytère de Verneuil-sur-Seine

Merci pour votre présence et votre générosité.

Le "Bon vacances" de la Cafy

Faciliter les vacances des enfants et familles allocataires les plus modestes est l'objectif des "Bons vacances". Les familles, dont le quotient familial est inférieur ou égal à 670, n'ont aucune démarche à effectuer. Un Bon vacances leur a été adressé pour chacun de leurs enfants âgés de moins de 20 ans.

Pour toute information complémentaire, contactez la CAFY au 0 820 25 78 10

Du nouveau à la bibliothèque de l'Amicale Laïque !

A l'Espace des Résédas, la bibliothèque accueille les tout petits et les grands.

Pourquoi attendre d'être grand ? Grégory Maillard accueille nos "petits lecteurs", de 18 mois à trois ans. Ils ont la chance, en plus de jouer avec Chantal, de feuilleter les livres et d'écouter des histoires et des comptines, le jeudi matin avec leur assistante maternelle, le vendredi matin avec leur maman.

Quand on a entre 12 et 14 ans, et que l'on aime les jeux de stratégie ? On vient à la bibliothèque le mercredi à 16h30. En avant pour l'aventure jusqu'à 18h30 avec les cartes "Magic - l'Assemblée" : duels, échanges, decks, tournois. 6 € par trimestre (y compris l'inscription à la bibliothèque de prêt).

Pour les jeunes et les adultes, ne restons pas sérieux ! Soirée-théâtre le samedi 16 mai à l'espace des Résédas "Pleins Feux sur Ruy Blas" (une répétition humoristique de l'acte III, scène 2)

La bibliothèque de prêt pour les 3/12 ans, l'atelier d'écriture du mercredi pour les 8/12 ans continuent plus que jamais.

Un geste d'entraide avec L'Amicale des Anciens Combattants de Vernouillet

Afin d'aider les dispensaires que l'Union Nationale des Combattants a développé en Afrique, nous recueillons les anciens clichés radiologiques et les paires de lunettes de vue ou de soleil dont vous ne vous servez plus.

Ce geste nous permettra de financer l'achat de médicaments de première nécessité pour les enfants.

Vous pouvez les déposer à la Mairie de Vernouillet, qui transmettra vos dons à Henri Martin, président de l'Amicale des Anciens Combattants de Vernouillet

Pour tout renseignement, contactez-le au 01 39 71 76 27.

Nous vous remercions !

Numéro vert nutrition : 0 800 15 92 54

L'assurance maladie des Yvelines et des Hauts de Seine met en place un numéro vert pour toutes les questions sur la nutrition. Des diététiciennes répondent à vos interrogations et vous donnent des conseils du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Allocation énergie 2009

Le CCAS et le Conseil général des Yvelines allouent une allocation énergie de 153 euros :

- pour les personnes âgées de 65 ans et plus, non imposables sur le revenu 2007 avant déduction fiscale.
- pour les grands handicapés (titulaires de la carte d'invalidité à 80%), non imposables sur le revenu 2007 avant déduction fiscale ou dont le foyer fiscal auquel les personnes handicapées sont rattachées est non imposable sur le revenu 2007, avant déduction fiscale.

Envoyez vos demandes au CCAS avant le 30 avril, en y joignant une pièce d'identité, l'avis de non-imposition 2007, un RIB, la carte d'invalidité à 80% pour les personnes handicapées.

Jours et heures d'ouverture du CCAS : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h00 - mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Tél. : 01 39 71 56 11

Permanences du centre des impôts de Poissy

Afin de mieux informer les Vernolitaïns, le centre des impôts de Poissy assure une permanence en mairie de Vernouillet, dans les locaux du CCAS le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9h30 à 11h30

Gymsanté

L'association Forme Santé et Bonne Humeur à Marsinval vous permet de découvrir et de vivre un concept : de la "gymnastique intelligente". Vous pratiquerez des mouvements en comprenant leur utilité dans votre vie quotidienne. Ainsi, vous pourrez mesurer leurs effets bénéfiques dont le principal est le bien-être corporel. La meilleure façon de comprendre étant d'essayer, la première séance est offerte. Les séances sont en petits effectifs (15 personnes maximum), ouvertes à tous, toute l'année. Seule la volonté de vous accorder du temps et de vous faire du bien est la condition nécessaire ! Bénédicte se charge donc de votre remise en forme, de l'entretien de votre bonne forme et de la bonne humeur ! Venez nous rejoindre !

Tél. : 06 09 69 34 34 ou site Internet : www.gymsante.fr

Sacs pour les déchets végétaux

Vous êtes invités à venir retirer votre dotation annuelle de sacs (25 ou 50 selon la taille de votre terrain) pour la collecte des déchets végétaux. Rendez-vous le samedi 14, 21 et 28 mars de 9h à 12h et de 13h à 17h au bâtiment technique près de Champion au 7 rue de la Grosse Pierre. Ces sacs vous seront remis gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile. La collecte des déchets végétaux reprendra le 16 mars et se fera chaque lundi à partir de 13 h. Merci de déposer vos sacs le jour de la collecte. Pour tous renseignements, contactez les services techniques au 01 39 71 56 29 ou techniques@mairie-vernouillet.fr

Tribune de l'opposition

Vos conseillers municipaux d'opposition, élus démocratiquement, font l'objet d'une censure sans précédent !

Nous sommes aujourd'hui contraints de ne pas utiliser cette tribune pour vous donner une quelconque information concernant notre ville. En effet, Madame Le Maire entrave notre droit de communication et ce en dépit des règles légales.

Non seulement nous sommes victimes de son mépris en conseil municipal par la limitation de notre temps de parole et le défaut de réponse à nos courriers...

Nous disposons désormais de 48 heures pour élaborer et remettre le texte de notre tribune, imprimée dans un espace constamment restreint et en très petits caractères.

Nous avons déjà subi l'escamotage de l'esprit de nos écrits par une modification systématique des articles du MAGAZINE au moment du bouclage pour tenter de diminuer la portée de notre action.

LE MAGAZINE du mois de septembre dernier a particulièrement bien illustré cette volonté anti-démocratique : Madame Le Maire, après avoir exigé une modification de notre texte, s'est octroyé en toute illégalité un droit de réponse en publiant un démenti à notre déclaration.

Cet exemple est la preuve d'une censure omniprésente "en temps réel" opérée dès la connaissance de notre texte.

Les méthodes d'intimidation couramment pratiquées dans l'ensemble des communes voisines qui subissent des municipalités de gauche ne nous empêcheront pas de nous exprimer librement !

**Pour nous joindre : S'UNIR POUR VERNUILLET c/o Sandrine FERAUD
22 rue de Breteuil 78540 VERNUILLET.**

Cette tribune est ouverte aux groupes représentés au sein du conseil municipal. Les textes publiés ici n'engagent que leurs signataires : la Ville ne pourra en aucun cas être tenue responsable de leurs contenus.

Tribune de la majorité

Chasser les idées reçues

La Cour des Comptes a rendu son rapport, dont une partie importante est consacrée aux intercommunalités. Quel bilan ? Quel avenir pour ces structures ? Ce sont des questions récurrentes auxquelles la Cour des Comptes répond dans son rapport : "Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale sont demeurés des structures de redistribution de fonds aux communes. La mutualisation des moyens n'a pas généré des économies d'échelle et les services rendus aux usagers restent encore limités. La réforme de 1999 a été coûteuse si on prend en compte, outre la dotation supplémentaire distribuée par l'Etat, la pression fiscale supplémentaire sur le contribuable [...]. A défaut, les risques d'une réforme inachevée et d'une dérive financière alimentée par des doublons et des déséquilibres sont réels".

Le secrétaire d'Etat chargé de l'aménagement du territoire conclut ainsi le bilan sur les intercommunalités : "Pour conclure, je rejoins l'analyse globale de la Cour, à cet égard qui appelle de ses vœux la clarification des échelles locales d'intervention. J'ai pu à cet égard exprimer mon souhait, dans les diverses instances qui réfléchissent aujourd'hui à la réforme de nos institutions, que des intercommunalités de projets, organisées à l'échelle de bassins de vie, et dotées de SCOT ambitieux, puissent constituer la maille d'action pour nos politiques d'aménagement du territoire".

Cela conforte ainsi notre volonté de travailler à des rapprochements intercommunaux efficaces et logiques, correspondant à de vrais bassins de vie, comme le SCOT (Schéma de cohérence territoriale) pour lequel Vernouillet est un moteur dans notre bassin d'environ 200 000 habitants.

La liste majoritaire Ensemble pour l'avenir de Vernouillet

démocratie

Article rectificatif et mise au point

Conseiller municipal délégué à la communication, j'ai la charge du respect des droits des élus de la majorité et de l'opposition en terme de communication et d'expression dans les publications municipales.

Cette charge comprend également la possibilité d'intervenir et de produire un article rectificatif, quand des déclarations portant sur les publications sont mensongères et inexactes.

Non, les élus d'opposition ne disposent pas d'un délai de 48 heures pour envoyer leur tribune. Comme le prouvent les copies de mail jointes, les élus d'opposition ont une semaine pour rédiger la tribune, ce qui a toujours été la pratique. De plus, le magazine étant bimensuel, il est aisé de préparer la tribune à intervalles réguliers.

Non, la tribune de l'opposition n'est pas "imprimée dans un espace constamment restreint et en très petits caractères". Il y a un règlement intérieur du conseil municipal qui précise, à l'article 58, que "la répartition de l'espace d'expression est fixée à 1500 caractères espaces non compris". La règle est

connue, validée en conseil municipal et appliquée autant pour la tribune de l'opposition que celle de la majorité. De plus, lorsque les tribunes dépassent le nombre de signes, il n'est jamais demandé de la modifier ou la restreindre. Quant à la taille des caractères, elle est strictement la même pour l'opposition et la majorité. Enfin, les tribunes sont toujours publiées en l'état et dans leur intégralité, sans aucune modification.

Non, les articles du magazine ne sont pas modifiés en fonction de la tribune de l'opposition. Un magazine se prépare à l'avance, se prévoit. Le service communication de la Ville a bien d'autres choses à faire que d'attendre la tribune de l'opposition pour réaliser le magazine.

Michaël Cinalli
Conseiller municipal délégué à la communication

*Mail envoyé par le service communication à la liste d'opposition le jeudi 12 février à 10 h 12
Accusé de réception du mail reçu par M. Minasso le jeudi 12 février à 10 h 47
Mail envoyé par la liste d'opposition, contenant leur tribune, au service communication le mercredi 18 février à 12 h 02*

État civil

Félicitations

Mohamed-Adam DIFTAR

Né le 20/09/2008

Warren LE FLOC'H

Né le 21/09/2008

Burak YESILYURT

Né le 28/09/2008

Ewen MIRAULT

Né le 12/10/2008

Louis LEMIRE

Né le 21/10/2008

Clémence HAUVEL

Née le 25/10/2008

Mathéo TISSIER

Né le 02/11/2008

Imane BOUZOUAI

Née le 10/11/2008

Foucauld LEVÊQUE

Né le 16/11/2008

Camille GOSSELIN

Née le 16/11/2008

Jade FABRIANO

Née le 24/11/2008

Solène POITTEVIN

Née le 01/12/2008

Léa POITTEVIN

Née le 01/12/2008

Christy KANGABA KOLEGA

Née le 17/12/2008

Kaïs LABORDE

Né le 29/12/2008

Condoléances

Bernard BEUZERON

Décédé le 29/12/2008

Halina BREJNAKOWSKA veuve : VAZELLES

Décédée le 31/12/2008

Jean PRAS

Décédé le 14/01/2009

agenda culturel

Du 2 au 15 mars 2009

PRINTEMPS DES POÈTES

Exposition : Rencontres poétiques avec René Char

HALL D'EXPO DE LA MAIRIE.

Jeudi 12 mars

SLAM DANS TOUS SES ÉTATS ACT II

FOYER DU COLLÈGE ÉMILE ZOLA.

Du 16 au 21 mars

PORTRAITS DE TALIBÉS

Semaine solidaire : Le Sénégal

HALL D'EXPO DE LA MAIRIE.

Mercredi 18 mars

CONTES

À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Samedi 21 mars

MATCH DE FOOTBALL

STADE DE L'AMANDIER

CUISINE DU MONDE

SÉNÉGAL, SALLE DE L'AMANDIER

CONCERT

SÉNÉGAL, SALLE DE L'AMANDIER

Du 24 mars au 7 avril

**EXPOSITION CINÉMA AVEC LE FESTIVAL
DES JUNIORS**

HALL D'EXPO DE LA MAIRIE

Samedi 28 mars

**SPECTACLE JEUNE PUBLIC :
BLED DE DANIEL DANIS**

MAISON DES BUISSONS



Jardiland®

www.jardiland.fr

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h

Samedi de 9h30 à 19h

Dimanche et jours fériés de 10h à 13h et de 14h30 à 19h

ZAC de la Grosse Pierre - **VERNOUILLET** - Tél. 01 39 28 17 10